Claye-Souilly (77) : un chauffeur-livreur avait inventé son agression pour voler 150 colis d’une valeur de 128 000 euros. Il ignorait que son camion était équipé d’un système de géolocalisation

22/02/2025 à 11h26



Un livreur de 21 ans, domicilié à Villepinte (Seine-Saint-Denis), a été déféré ce vendredi au tribunal de Meaux. En compagnie d’un ami, il avait mis au point un scénario pour voler les 150 colis qu’il transportait. Il pensait avoir bien préparé son coup pour mettre la main sur la précieuse marchandise qu’il devait livrer au centre commercial Les Sentiers, à Claye-Souilly. Il ignorait que son camion était équipé d’un système de géolocalisation, installé justement depuis que sa société avait été récemment victime d’un vol similaire. Il ne pourra plus exercer le métier de livreur pendant cinq ans, ni même travailler dans le secteur du transport et de la logistique.

Quand il vient déposer plainte avec un ami le soir même au

commissariat, il a eu la désagréable surprise de se retrouver en garde à vue. Tout comme son copain, un homme de 19 ans domicilié comme lui à Villepinte en Seine-Saint-Denis. […]

Le Parisien